De retour en France, il se fixa à Chênelette, manquant ainsi la visite de Bonaparte qui, de passage en notre ville, manifesta vivement le désir de connaître le vieil officier. Il fut membre du Conseil général, et mourut dans son domaine, le 7 mars 1823.

Quatre autres julliaciens échappèrent à la mort.

Arrêté et condamné, Gemier des Périchons parvint à corrompre ses geòliers et se réfugia en Suisse. Rentré en France, après Thermidor, nommé député en 1805, questeur du corps législatif, officier de la légion d'honneur (1811), il fut créé baron de l'Empire en avril 1813. Rallié à Louis XVIII, il fit partie de la Chambre de 1815, ce qui ne l'empêcha pas d'être élu à celle des cent jours. Il fut conseiller général de la Loire, et mourut en 1835 (1).

Duguet et Lachassagne avaient accompagné Rimbert lors de la sortie. Séparés de la colonne, ils furent cachés pendant trois jours par un paysan plus humain que les autres et conduits jusqu'à la frontière dans une charrette de paille. Ils gagnèrent ensemble l'armée de Condé. Cavalier dans l'escadron du roi, Duguet fit toutes les campagnes jusqu'en 1796, devint commandant de la garde urbaine de Montbrison, et chevalier de Saint-Louis, le 28 décembre 1814.

Benoît de la Chassagne combattit en Hollande, puis à Quiberon dans les hussards de Choiseul. Mais la blessure grave, qu'il avait reçue au siège de Lyon, le 29 septembre, l'obligea de cesser tout service actif le 31 décembre 1796. Rentré en France au mois de juillet 1798, il devint commandant de la garde nationale, maréchal de camp le

⁽i) Nous remercions M. le baron des Périchons pour tous les précieux renseignements qu'il a bien voulu nous envoyer sur son grand'père, et pour le portrait qu'il nous a permis de reproduire.